

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2015

Présents : Sophie BOUVIER, Hélène DELAIGUE, Nadège FOURNIER, Anne Marie GOURDON, Antoinette MERCIER, Marie Odile SALLE, Xavier BERNARD, Yves BERTHON, Rolande BONJEAN, Serge CHARLEMAGNE, Pierre FARGES, Serge PROUST, Daniel THOMAS

Absents avec procuration : Julien BRUHNES (Nadège FOURNIER), Bruno RIBIERE (Serge CHARLEMAGNE)

Absents : Séverine RENAULT, Emmanuel BUC, Delphine GIRAUD, Sandrine ARNAUD

Yves Berthon se propose pour assurer le secrétariat : il est plébiscité par l'ensemble du conseil.

1/ Approbation du compte rendu du conseil du 13 octobre 2015

Le compte rendu proposé est approuvé à l'unanimité. Toutefois le point 8 est annulé (voir questions diverses de ce jour).

2/ Exposé de Mr Florian LUCAS de la FREDON (organisme à vocation environnementale)

M. LUCAS indique que la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis plusieurs années : elle pourrait donc être labellisée en niveau 3. Il donne ensuite quelques conseils, en particulier pour contrôler la végétation en bordure de voirie.

Il précise qu'une campagne de sensibilisation sur ces nouvelles dispositions auprès des habitants serait profitable.

3/ La modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Chanonat

Le projet de modification est rappelé et soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité. Cela permet de rendre exécutoire le PLU modifié.

4/ Choix du bureau d'études pour l'étude concernant les bassins versant d'Opme et de Jussat

Il est rappelé que cette étude est nécessaire avant toute intervention sur la voirie de la RD 52 en traverse du bourg.

La commission chargée d'étudier les offres propose de retenir la société EGIS (voir tableau des offres joint). La société est retenue à l'unanimité. Elle réalisera l'étude de prévention du ruissellement et du risque d'inondation sur le bassin versant de la commune de Chanonat en début d'année 2016.

5/ Approbation du plan de financement prévisionnel des études préalables à l'aménagement de la RD 52 (voir document joint)

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver le plan de financement prévisionnel des études préalables à la définition de l'aménagement de la RD 52 en traverse du bourg de Chanonat. Ces travaux sont prévus par le Département pour septembre 2016.

6/ Aménagement de voirie rue de Viallevelours : projet et plan de financement

La délibération est prise à l'unanimité. Elle concerne le projet d'aménagements sécuritaires et son plan prévisionnel de financement comprenant une demande de subvention au Conseil départemental au titre des amendes de police pour l'exercice 2016.

7/ Choix d'un maître d'œuvre pour les aménagements suivants : Impasse Bony (démolition, parking et aménagement piéton) et îlot Petit Journal (agrandissement d'un parking et d'un petit square)

Sur proposition du maire, le marché de maîtrise d'œuvre est attribué à l'unanimité à l'entreprise GEOVAL.

8 et 9/ Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux concernant le réseau des eaux usées – eaux pluviales et remise de fouilles pour l'enfouissement des réseaux secs, ainsi qu'une mission d'OPC (Organisation Pilotage Coordination) pour la supervision de l'ensemble des travaux préalables aux aménagements de voirie.

Sur proposition du maire, la maîtrise d'œuvre est attribuée à l'entreprise Géoval, à l'unanimité.

10/ Avis du conseil municipal sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil municipal émet un avis favorable (15 voix pour, une abstention) sur le schéma départemental de coopération intercommunale. Toutefois le Conseil réaffirme son souhait que le périmètre actuel « des Cheires » soit maintenu dans son découpage actuel, c'est-à-dire avec la commune du Vernet-Sainte-Marguerite..

11/ Point sur le dossier des cimetières (dossier en cours)

Il s'agit, entre autre, de libérer de la place pour de nouvelles concessions. La procédure sera proposée lors d'un prochain conseil. Des questions sont aussi à approfondir concernant le colombarium, le jardin du souvenir, les caves-urnes, le dépositaire et la vente des concessions. Des devis sont en cours pour les aménagements envisagés.

12/ Demande de classement de la commune en zone « catastrophe naturelle sécheresse sur la période estivale de 2015

A la demande de trois particuliers, une délibération est prise à l'unanimité pour demander le classement de la commune en catastrophe naturelle suite à la sécheresse de l'été 2015.

13/ Décisions modificatives

Décisions modificatives au budget 2015 prises à l'unanimité :

Article 74121 : dotation rurale de solidarité prévue au Budget Primitif pour 110 000 € et perçue pour 126 313 €, soit + 16 313 €

Article 74127 : dotation nationale de péréquation prévue au Budget Primitif pour 54 000 € et perçue pour 63 564 €, soit + 9 564 €

Ces recettes supplémentaires (25 877 €) serviront à alimenter les dépenses de fonctionnement suivantes :

Chapitre 011 : charges à caractère général + 3 877 €

Chapitre 012 : charges de personnel + 17 000 €

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante + 5 000 €.

14/ Acquisition par la commune, pour l'euro symbolique, de parcelles appartenant à Mr GIRAUD (voir note jointe):

Le conseil accepte ce don à l'unanimité.

15/ Echange de parcelles entre la commune et Mr JAUBOURG (voir note jointe)

Le conseil accepte cet échange à l'unanimité.

16/ Demande de M. et Mme Pichon d'acheter une partie de parcelle appartenant à la commune

Le Conseil se prononce à l'unanimité pour le déclassement d'une partie de la voie communale, d'une superficie de 85m², attenante à la propriété de M. et Mme PICHON à Varennes. Cet achat permettra de réaliser une parcelle constructive avec accès direct sur le chemin des Riveaux. Le prix de vente est fixé à 70 € le m² suivant l'estimation des Domaines.

17/ Repas des aînés

150 personnes ont plus de 70 ans et sont donc éligibles à ce dispositif. Environ 40 personnes participent au repas prévu le 16 janvier 2016. Pour les autres, un « panier gourmand régional » est leur sera apporté par les élus.

Questions diverses :

- Conseil du 13 octobre point n° 8 : décision prise illégale. Il conviendra de prendre une nouvelle décision lors d'une prochaine séance.
-
- Site internet : il est de la responsabilité de tous de le faire vivre

- Un tableau est à compléter pour la tenue des bureaux de vote lors des élections du Conseil régional

- Un point sur les chemins sera fait lors du prochain Conseil municipal.

- Les vœux du maire : 9 janvier 2016 à 11 h 30

- Prochain conseil semaine du 11 au 17 janvier 2016 (un doodle sera envoyé afin de trouver une date satisfaisante).

La séance est levée à 22 heures

PROJET